

Art 3 : Généralités

Si nous observons un non-respect du règlement au cours des phases 1 et 2, la rencontre sera considérée comme perdue par pénalité (sans pénalité financière et avec 1 point au classement).

Le score ne sera pas affiché.

Un entraîneur mineur doit être accompagné d'une personne majeure licenciée.

Art 4.1 : Temps de jeu

6 périodes de 4 minutes décomptées avec 1 pause de 1 minute entre chaque période, sauf pour l'intervalle entre les périodes 3 et 4 qui sera de 2 minutes.

Pas de temps mort possible.

Changement de côté de terrain à la mi-temps à la fin de la 3^{ème} période.

Art 4.2 : Décompte des points

Chaque panier réussi vaut 2 points.

Chaque lancer franc réussi vaut 1 point.

Il n'y a pas de lancer franc supplémentaire sur un tir réussi accompagné d'une faute.

A la fin de chaque période le score est remis à zéro, et celle-ci est validé par "gagné", "nul" ou "perdu" sur la feuille de marque.

Au cas où une des 2 équipes arrive à 15 points à la fin du terme de la période, le score (uniquement) est stoppé pour cette période.

L'équipe concernée aura remporté la période en question.

A la fin du match le nombre de périodes remportées par chaque équipe est reporté en clair sur la feuille de marque.

Le match nul est autorisé (nombre de périodes remportées), dans ce cas il n'y a pas d'équipe gagnante.

Les points attribués au classements en phase 1 et 2 uniquement sont :

Victoire 3pts – Nul 2pts – Défaite 1pt

Art 5 : Participation 4c4

Le règlement peut être appliqué qu'avec une équipe d'au moins 6 joueurs ; dans le cas contraire, l'art. 3 sera appliqué sauf si moins de 6 licenciés dans la catégorie.

Les noms et numéros de licence des joueurs et entraîneurs doivent être inscrits en entier et lisiblement sur la feuille de marque ainsi que l'initiale du prénom (sauf homonymes).

Pas de restriction du nombre de filles dans les équipes masculines.

Seulement 2 garçons sont autorisés dans les équipes féminines et un seul à la fois sur le terrain.

Art 6 : Changement de joueurs

Pas de changement possible sauf sur blessure ou 3 fautes.

Le joueur rentré devra être noté sur la feuille.

**Tous les joueurs doivent participer :
au minimum à 2 périodes entières durant les 4 premières périodes
ET au maximum à 4 périodes sur la totalité du match.**

Art 7 : Règles MiniBasket

La **Défense Homme à Homme tout terrain est obligatoire** dans le processus de base de formation du joueur. Cela semble un fondamental essentiel à l'évolution de nos jeunes joueurs.

L'échauffement aura une durée de 15 minutes maximum.

Le ballon est de taille 5.

Le code de jeu est rédigé à partir de 4 règles de bases :

Le marcher, la sortie, le dribble et le contact.

L'arbitrage doit-être pédagogique et une discussion doit avoir lieu entre les entraîneurs et les arbitres avant le début de la rencontre.

Le match commence par un entre-deux puis chaque période commence par une situation d'alternance.

L'aspect du jeu doit primer d'où des règles particulières en certains points :

- Pas de comptabilisation des fautes d'équipes.
- Pas d'application des règles de 3, 5, 8, et 24 secondes.
- Pas de retour en zone.
- Marquer dans son panier n'est pas autorisé, le ballon est donné à l'adversaire sur le côté à hauteur de la ligne des LF, aucun point n'est inscrit sur la feuille.

Afin de développer et de favoriser le jeu rapide en U9 Masculin et Féminin, les arbitres ne doivent plus toucher la balle avant la remise en jeu, uniquement sur les violations en zone arrière :

L'arbitre ne prendra le ballon que lors d'une faute et des violations en zone avant.

Art 8 : Règles spécifiques U9

- La remise en jeu sera effectuée par l'équipe qui a encaissé le panier derrière la ligne de fond.
- **OBLIGATION** de s'avancer sur les lancers francs.